

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation : MENISSIER Martine, VILLE Gérard, VEDANI Lionel, SOURDET Joëlle,
12 décembre 2019 WEBER Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absents : Messieurs GIOVANNI Philippe et BALOURDET Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
Conseillers : 10

Présents : 8
Pouvoir : 0
Votants : 8

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire, propose, afin de régulariser le paiement de l'action de la SPL-Xdémat, de procéder à la modification suivante :

N° 1419/2019

Objet :

Décision modificative

Action SPL-Xdémat

<i>Crédits à ouvrir Chap. 26</i>		<i>Crédits à réduire Chap.011</i>	
<i>Article 261 Titres de participation</i>	+ 15.50€	<i>Article 61521 Terrain</i>	-15.50€
TOTAL	+ 15.50€	TOTAL	-15.50€

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 13 janvier 2020.

Le Maire,

J.ROUSSINET

